LA LIBERTÉ
Depuis 1913

VOL. 104 N° 18
16 AU 22 AOÛT 2017
MANITOBA • 2,20 $ + TAXES

BE SEXY
READ FRENCH

ROLANDE AUX COMMANDES DE SON DESTIN

photo : Morgane Lemée

« Osez rêver. » C'est ce que Rolande Kirouac soutient dans ses conférences sur le bien être dans l'espace de travail. Consultante et experte du yoga du rire, elle partage un optimisme d'acier, une joie de vivre contagieuse. Aujourd'hui, à son tour, elle ose rêver. Elle ose même voler! Depuis un an, elle suit la formation de l'école de pilotage Harv's Air, à Steinbach et St. Andrews. Le déclic? Son 60e anniversaire. Parce que là est le cœur de son message, de sa philosophie de vie : il n'est jamais trop tard pour rêver, apprendre, ou s'envoler. | Page 8.



Tadens Mpwene et *La Liberté* vous offrent en exclusivité la bande dessinée ***Nelson au Manitoba***. Une collaboration née de l'envie d'ouvrir un dialogue sur l'intégration des nouveaux arrivants.

Le dessinateur-coloriste est né en République démocratique du Congo et est arrivé au Manitoba il y a plus de deux ans pour étudier à l'Université de Saint-Boniface en Administration des affaires.

NELSON AU MANITOBA

Nelson habillé en tenue de Tom Hompton attend le bus...

!?

Nelson ! Qu'est-ce tu fais habillé comme ça ?

Tom

Ben, je travaille chez Tom Hompton depuis lundi, sur Portage.

Tu me niaises-tu ? Pourquoi tu vas travailler chez les anglos ?

Parceque les francos me disent tous que je dois améliorer mon anglais pour travailler chez eux !

Tom Hompton

Ça fait pas d'sens !

Non, t'as raison mais j'en ai marre de me faire dire de parler anglais quand je veux un job comme nettoyer la vaisselle.

On dit pas "UN" job, on dit "UNE" job.

Pourquoi, job, c'est un mot français ?!!

27

DESSINS : TADENS MPWENE • SCÉNARIO : LA LIBERTÉ

À retrouver chaque semaine en page 2 du journal.

LA LIBERTÉ
Depuis 1913

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190, 420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Téléphone : 204- 237-4823
Télécopieur : 204-231-1998
www.la-liberte.ca

Ouvert de 9 h à 17 h du lundi au vendredi









Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

ISSN 0845-0455

LA LIBERTÉ JOURNAL | LA LIBERTÉ COMMUNICATION

Directrice et rédactrice en chef :
Sophie GAULIN | la-liberte@la-liberte.mb.ca
Directrice adjointe et coordonnatrice de La Liberté communication :
Lysiane ROMAIN | promotions@la-liberte.mb.ca
Rédacteur en chef associé :
Bernard BOCQUEL | bbocquel@mymts.net
Journalistes :
Daniel BAHUAUD | redaction@la-liberte.mb.ca
Barbara GORRAND | presse3@la-liberte.mb.ca
Valentin CUEFF | presse2@la-liberte.mb.ca
Gavin BOUTROY | presse8@la-liberte.mb.ca
Chef de la production : **Véronique TOGNERI** | production@la-liberte.mb.ca
Adjointe à la direction : **Roxanne BOUCHARD** | administration@la-liberte.mb.ca
Adjointe administrative : **Marta GUERRERO** | reception@la-liberte.mb.ca
Caricaturiste : **Cayouche (Réal BÉRARD)**
Publi-reporters :
Léo GAUTRET | presse1@la-liberte.mb.ca
Morgane LEMÉE | presse5@la-liberte.mb.ca
Elisabeth VETTER | presse7@la-liberte.mb.ca
Manella VILA NOVA | presse4@la-liberte.mb.ca
Amine ELLATIFY (vidéos) | presse6@la-liberte.mb.ca

LA LIBERTÉ COMMUNICATION est un département de services en rédaction, graphisme, marketing, communication et production vidéo.

LETTRES À LA RÉDACTION

Le journal *La Liberté* est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'auteur(e) soit identifiable (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire. Merci d'envoyer vos lettres au plus tard le vendredi avant midi pour une possible parution la semaine suivante à l'adresse : **la-liberte@la-liberte.mb.ca**.

Veuillez noter que les chroniques, lettres et tribunes libres publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteur(e)s et pas forcément celle du journal.

ANNONCES PUBLICITAIRES

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 16 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

ABONNEMENT

Contactez reception@la-liberte.mb.c.a ou 204-237-4823.

L'abonnement annuel : **Manitoba :** 64,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada : 69,85 $ (TPS incluse)

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada. »

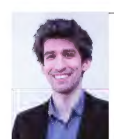


ACTUALITÉS

L'ANCIEN POSTE DE POLICE EST TOUJOURS INOCCUPÉ

Quel avenir pour le 227 Provencher?

Menacé de démolition en 2012, l'édifice qui abritait l'ancien poste de police de Saint-Boniface doit son salut aux actions des riverains qui ont vu dans cette bâtisse une pièce importante du patrimoine architectural du quartier. Acheté par le médecin Marc Fréchette, le 227, boulevard Provencher devait devenir une clinique bilingue. Cinq ans plus tard, le projet n'a toujours pas vu le jour et l'édifice se délabre lentement.


Valentin CUEFF
presse2@la-liberte.mb.ca

Une piqûre de rappel : en mai 2012, la Ville de Winnipeg a mis en vente l'ancien poste de police de Saint-Boniface. L'édifice devait être rasé pour laisser la place à des condominiums. L'Association des résidents du Vieux Saint-Boniface et d'autres acteurs de la communauté se sont alors insurgés, contre ce qu'ils considéraient comme la disparition d'une œuvre architecturale unique dans le paysage winnipégois.

L'édifice fut, en novembre 2012, vendu à Marc et Sharon Fréchette. Dans les conditions de la vente devait figurer l'impossibilité, pour le propriétaire, de démolir l'édifice. Mais dans cet acte de vente, il semble que rien n'obligerait son propriétaire à l'aménager.

La lettre de Roger Léveillé publiée dans *La Liberté* du 9 août 2017 venait rappeler que, cinq ans après les faits, cet aménagement n'a toujours pas commencé.

Contacté par *La Liberté*, Marc Fréchette n'a pas souhaité répondre à notre demande d'entrevue.

Étienne GABOURY, architecte

« Des projets comme celui-ci, qui sont importants dans une carrière, on aimerait les voir conservés et respectés », estime Étienne Gaboury, créateur de cet édifice et de celui voisin, où se trouvent les locaux du Festival du Voyageur.

L'architecte franco-manitobain revient sur l'idée qui a nourri, en 1963, la création de ces bâtiments, qui résumeraient sa pensée architecturale : « C'est une œuvre marquée par l'importance du fonctionnalisme. C'est l'expression honnête de la technologie. »

Il explique l'impact de l'environnement physique et social sur la conception des deux lieux : « On conçoit pour un contexte, un milieu. J'ai conçu ce bâtiment pour le milieu nordique manitobain, en tenant compte de l'importance du climat, de l'orientation du soleil. C'est la base de ma conception. »

L'importance de ces deux bâtisses pour le quartier ne fait pas de doute à ses yeux. « Elles font parties du patrimoine de Saint-Boniface, qu'on les aime ou non. C'est comme une réflexion, sur qui on est. »

Sur les évènements de 2012, Étienne Gaboury confie avoir été inquiet, mais ajoute n'avoir aucun pouvoir de décision sur ce qu'il advient de ses œuvres. « Quand on est architecte, on accepte la réalité que lorsqu'une œuvre est finie, elle ne nous appartient plus. C'est un peu désemparant. » Il regrette cependant l'absence de conditions, dans la vente de l'édifice, qui obligeraient son propriétaire à l'aménagement des lieux.

L'absence de réponse de Marc Fréchette ne le laisse pas découragé pour autant; il a bon espoir que « d'autres personnes reprendront le projet. »

En tant que créateur du lieu, que rêve-t-il d'y voir? « S'il faut rêver, je dirais un centre d'arts et métiers. Où tous les arts et métiers seraient représentés, intégrés dans un ensemble, avec des espaces pour les artistes et artisans. Ou bien des bureaux d'architecte, ou même d'hommes d'affaires. »

Finalement, la seule chose que craint l'architecte, c'est la dénaturation de l'œuvre. « On peut faire des arrangements intérieurs, tant qu'on conserve la structure extérieure. »

Un autre rêve, pour lui, serait de voir cette bâtisse protégée de la démolition par la Ville de Winnipeg si elle reconnaissait sa valeur historique.

Cindy TUGWELL, directrice de Heritage Winnipeg

Heritage Winnipeg est une organisation à but non-lucratif qui œuvre pour la restauration et la préservation des bâtiments historiques de la ville. Cindy Tugwell, la directrice, note que le phénomène d'édifices laissés à l'abandon est de plus en plus fréquent :

« Le cas du 227 Provencher n'est pas différent de celui de l'hôtel Saint-Charles sur l'avenue Notre Dame, ou du Rubin Block sur Morley et Osborne. Cela devient une menace commune. À la place de travailler bâtiment par bâtiment, on aimerait soulever la question : pourquoi ces gens achètent des bâtiments, s'ils n'ont pas l'intention de développer? »

Que dit la loi, dans ce type de situation? « Quand une bâtisse est inoccupée, elle est sujette à la *Loi sur les bâtiments vacants*. Actuellement, quand un bâtiment est vacant, il est inspecté par la Ville, qui vérifie qu'il correspond bien aux critères de cette Loi. Lorsque c'est le cas, le propriétaire doit payer des frais de traitement. Et c'est tout. »



photo : Valentin Cueff

Cindy Tugwell, directrice de Heritage Winnipeg, devant l'ancien poste de police de Saint-Boniface. Acheté par Marc Fréchette en novembre 2012, le bâtiment est toujours vacant. À ce jour, aucun recours n'existe pour obliger un propriétaire à aménager son bien.

Une procédure qui se répète tous les ans, mais qui n'oblige en rien un propriétaire à prendre une décision vis-à-vis de son bien. « Techniquement, si l'on conserve cette loi, le bâtiment peut rester vacant très longtemps. Nous ne pouvons rien faire d'autre. Il faut attendre une réaction du propriétaire. Mais nous ne pouvons pas le forcer à redévelopper. »

« Pour attirer l'intérêt des politiciens et enrayer ce phénomène, nous sommes sur le point de rencontrer la Ville pour discuter du durcissement de la *Loi sur les bâtiments vacants*. Nous voudrions que le fait de laisser un bâtiment inoccupé entraîne des frais plus prohibitifs qu'ils ne le sont actuellement. »

Elle explique qu'il arrivait que des propriétaires dans le quartier de la Bourse achètent des bâtiments pour attendre ensuite que le prix du marché augmente. « Mais sa valeur ne va pas nécessairement augmenter. Parce que les gens ne veulent pas forcément d'un bâtiment abandonné depuis des années. Il peut y avoir des problèmes de sécurité, ou des travaux à faire, et une main d'œuvre qui sera devenue plus chère dans le même temps. »

La directrice de *Heritage Winnipeg* indique deux cas de figure dans lesquels un bâtiment peut être enregistré comme patrimoine historique, et ainsi protégé. Ou bien le propriétaire prend l'initiative de lui-même, ou bien il demande un permis de démolition et la Ville intervient.

Dans le cas du 227 Provencher, elle précise que le bâtiment n'est actuellement répertorié sur aucune liste comme bâtiment historique.

Elle souligne qu'en attendant, « il est primordial de connaître les intentions du propriétaire. »

Éditorial



par Bernard Bocquel
bbocquel@mymts.net

À quand un Pavillon du Manitoba?

Alors que la 48e édition de Folklorama prend fin, il faut une nouvelle fois saluer le tour de force que représente la tenue de cet événement annuel qui repose sur quelque 20 000 bénévoles en lien avec une quarantaine de pays. On ne dira jamais assez de bien du centenaire du Manitoba en 1970. Symboliquement il lançait une nouvelle décennie, qui promettait de prolonger les turbulentes années 1960, marquées par les énergies irrépressibles des *baby-boomers*, assoiffés de liberté, désireux de faire voler en éclats les cadres rigides de la société de leurs parents et grands-parents.

Dans un tel contexte d'effervescence, d'optimisme, comment s'étonner que deux idées hors de l'ordinaire aient vu le jour pour canaliser les énergies optimistes disponibles : un festival en plein hiver pour célébrer les vieilles racines métisses et canadiennes-françaises à Saint-Boniface et un festival en plein été pour saluer l'apport des immigrants à la société manitobaine.

Les organisateurs du Festival du Voyageur et de Folklorama ont compris dès la tenue de ces évènements qu'ils avaient mis dans le mille en comblant un besoin de rencontres, de retrouvailles. L'accueil populaire de leur initiative rassembleuse appelait à récidiver. Et le succès populaire est resté, bon an mal an, au rendez-vous.

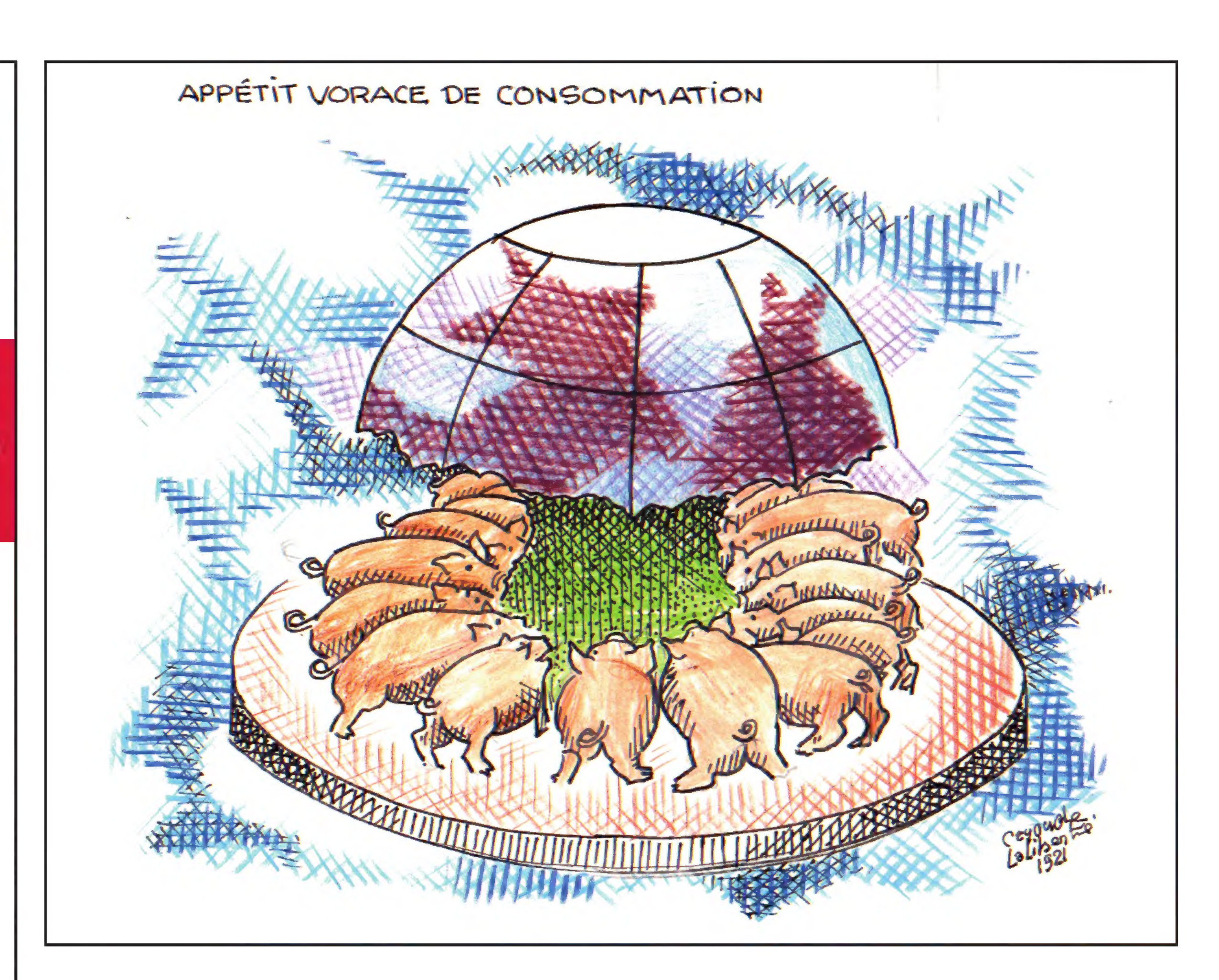
Si le Festival du Voyageur a dû relever d'importants défis, notamment à cause de l'hiver, il est remarquable que la formule de Folklorama soit restée essentiellement la même : un endroit dans la ville baptisé « Pavillon » reçoit des visiteurs qui peuvent découvrir des éléments historico-culturels sur un pays, tout en goûtant des plats typiques pendant que des artistes donnent un spectacle évocateur des traditions du pays en question.

Mais si la formule Folklorama n'a guère évolué, le message sur la raison d'être de l'évènement a su s'adapter au fil des décennies. Si l'idée de proposer un tour du monde à Winnipeg est toujours présente, par contre il n'est plus vraiment question d'un « festival des nations » mis sur pied par divers « groupes ethniques » comme dans les années 1970. À l'époque, le gouvernement fédéral sous Pierre Elliott Trudeau poussait sa politique de bilinguisme officiel, mal aimée en particulier dans l'Ouest. D'où l'abandon d'un chimérique biculturalisme canadien au profit, dès 1971 et avec l'aval des partis d'opposition à Ottawa, d'une politique de multiculturalisme. C'est alors que le concept de « mosaïque » a fait florès. Le terme, plutôt désuet de nos jours, se retrouve néanmoins dans le message du Premier ministre du Manitoba. Brian Pallister voit dans Folklorama « la riche et vibrante mosaïque culturelle du Manitoba ».

De nos jours, la modernité est « culturelle ». Exit les nations et les ethnies, bienvenue à la culture, le nouveau prêt-à-penser. Les organisateurs de Folklorama expliquent que leur mission, c'est de « promouvoir la bonne entente culturelle » (*promoting cultural understanding*). Le tout est enrobé du mot d'ordre de l'heure cher à Trudeau fils : la diversité, qu'il faut célébrer à tout prix, car elle est garante, apparemment, de l'unité du pays.

Ce discours moderne aurait facilité à la fin des années 1970 la vie de Lucien Loiselle, la force motrice derrière la métamorphose des Gais manitobains en Danseurs de la Rivière-Rouge. Il voulait que la nouvelle troupe établisse un Pavillon canadien-français, pour faire valoir les talents des danseurs et s'assurer une source de financement. Il se heurta dans un premier temps au leadership politique franco-manitobain qui faisait valoir, en substance, le raisonnement suivant : « Nous ne sommes pas un groupe ethnique et nous n'avons aucune raison de nous perdre dans une mosaïque multiculturelle. » Mais la volonté d'ouverture a prévalu sur des positions théoriques. Dans *La Liberté* du 6 septembre 1979, le président du Festival du Voyageur, Henri Marcoux, résumait ainsi le changement de mentalité : « Les festivals et célébrations civiques auxquels participe la communauté de langue française du Manitoba ne font que renforcer notre identité et notre vouloir collectif, non seulement de survivre, mais bien de s'épanouir. »

À la veille du 150e anniversaire du Manitoba, quel groupe culturel va proposer la création d'un Pavillon du Manitoba à Folklorama? Parce que nous, Manitobaines et Manitobains, sommes quand même plus que la somme d'une quarantaine de pavillons représentant certaines de nos origines nationales deux semaines d'été dans l'année. Certes il est loin le bouillonnement social et culturel des années 1960. Mais nous connaissons bien des bilingues qui ne veulent plus se contenter des petits cadres communautaires qu'on leur présente comme horizon. Eux qui nourrissent des envies d'ouverture personnelle sur l'universel ne devraient-ils pas songer à inventer un Pavillon du Manitoba?



À VOUS *la parole* | Sous le charme

Madame la rédactrice,

« Sous le charme de l'été manitobain »... Déjà, ce titre laissait présager que ça allait être bon. Effectivement, je suis tombée sous le charme de l'éditorial de Bernard Bocquel; j'ai été profondément touchée. Il a si bellement traduit en mots les sentiments et les sensations ressentis lorsque moi-même je tombe sous le charme de notre été manitobain...

Par exemple : lundi soir passé, y avait-t-il plus beau moment que d'avoir pu contempler la grosse lune se lever sur les plaines? J'en étais hypnotisée. C'était absolument rafraîchissant de lire la méditation de Bernard Bocquel. J'ai relu son édito quelques fois; et je soupçonne que j'y reviendrai....

Diane Sabourin
Saint-Vital
Le 10 août 2017

Madame la rédactrice,

« Sous le charme de l'été manitobain », un bel éditorial qui me rappelle les beaux jours d'été de ma jeunesse à la ferme où je pouvais lever les yeux vers ce ciel bleu profond et admirer ses nuages en boules de coton d'un blanc immaculé se transformant en images dans mon imaginaire d'enfant.

Ses nuages se baladant silencieusement d'ouest en est, emportant avec eux le mystère de leur provenance et l'insouciance de leur destination.

Bruno Lagacé
Ottawa (Ontario)
Le 12 août 2017

QUELLES ATTENTES POUR LES RENÉGOCIATIONS DU TRAITÉ?

Remettre l'ALÉNA au goût du jour

Sous l'initiative des États-Unis, l'ALÉNA sera renégocié à Washington ce mercredi 16 août. Pendant plusieurs jours, les négociateurs mexicains, américains et canadiens vont tenter de trouver un nouveau terrain d'entente. Côté canadien, où 76,3 % des exportations vont aux États-Unis (Statistique Canada, 2016), les attentes et les inquiétudes sont fortes.

Valentin CUEFF
presse2@la-liberte.mb.ca

Qualifié de « pire traité commercial peut-être jamais signé » par le président américain, Donald Trump, durant sa campagne électorale, l'Accord de libre-échange nord-américain ALÉNA devait, selon lui, être revu, ou ne plus être. Il jugeait notamment l'accord responsable d'un déficit commercial de 64 milliards $ US avec le Mexique en 2016.

En vigueur depuis 1994, l'ALÉNA facilite les échanges commerciaux entre le Canada, les États-Unis et le Mexique et lie les trois pays dans une zone de libre-échange.

Un traité qui profiterait à un nombre important d'entrepreneurs manitobains, d'après les résultats d'un sondage mené en juillet par le World Trade Centre Winnipeg et la Chambre de commerce de Winnipeg. Ainsi, les trois quarts des personnes interrogées ont déclaré l'utiliser dans le cadre de leurs activités.

« L'idée du sondage était de recueillir les attentes et les inquiétudes des entrepreneurs, afin de fournir des éléments d'information aux négociateurs canadiens qui iront à Washington », précise Derek Earl, vice-président du WTC Winnipeg. « C'était l'occasion de donner une voix aux communautés d'affaires. »

Deux aspects ressortent des résultats du sondage. D'une part, les chefs d'entreprise ont exprimé leur souhait de ne pas perdre les acquis du traité. D'autre part, ils veulent également voir l'accord modernisé, afin de mieux correspondre aux réalités économiques de notre époque. « Des domaines comme le e-commerce n'étaient pas pris en compte dans l'entente initiale », indique Derek Earl.

Le vice-président se dit plutôt optimiste sur le déroulement des négociations. « Il y a des risques mais je pense que le Canada est bien préparé. »

Colin Robertson : « Nous ne voulons pas revenir en arrière »

Un optimisme partagé par l'ancien diplomate Colin Robertson. « La seule crainte que nous avions est une taxe frontalière, mais cela n'a pas été annoncé dans leurs objectifs de renégociations. »

Pour le spécialiste des relations commerciales entre États-Unis et Canada, il ne fait pas de doute que l'union fera la force dans ce débat.

« En 1988, quand nous avons signé un premier accord de libre-échange avec les États-Unis, nous étions divisés en tant que pays. 25 % étaient en faveur, 50 % indécis et 25 % complètement contre. Il n'y avait que trois provinces qui soutenaient le libre-échange : le Québec, l'Alberta et le Manitoba. Mais aujourd'hui, le pays est unifié, et nous avons un gouvernement libéral soutenu dans cette démarche précise par tous les premiers ministres des provinces. »


Archives La Liberté



photo : Valentin Cueff

Pour l'ancien diplomate Colin Robertson (à gauche) et le vice-président de WTC Winnipeg, Derek Earl (à droite), le Canada est préparé à mener les négociations de l'Accord de libre-échange nord-américain.

Il souligne par ailleurs la qualité et l'expérience des équipes de négociateurs, des deux côtés de la frontière. « Au Canada, le chef des négociateurs est le même que celui qui a mené les négociations pour le traité entre le Canada et l'Union Européenne, signé en octobre 2016, Steve Verheul. »

« John Melle sera le chef des négociateurs américains. Il fait partie du Bureau du représentant américain au commerce depuis plus de 20 ans, et il a pris part à la négociation des parties canadiennes et américaines dans l'accord de partenariat transpacifique (PTP), signé l'année dernière. »

Colin Robertson explique qu'une large partie de ce qui va être négocié a en réalité déjà été débattu par les deux pays, et par les mêmes négociateurs, lors des débats sur le PTP. Les États-Unis se sont retirés de cet accord en janvier 2017.

« Une bonne partie de ce que les Américains veulent a déjà été négocié sous l'administration Obama, pour le PTP. Nous n'avons qu'à prendre ces chapitres, que l'administration Trump a mis sur le banc de touche, et les mettre dans ce nouvel accord, quel que soit le nom qu'on va lui donner. »

En effet, des domaines tels que l'e-commerce figurent dans la liste des objectifs de renégociations publiée par Washington le 17 juillet 2017.

Actuellement, une personne qui commande en ligne un produit dont le prix excède 20 dollars, doit payer une taxe à l'importation. L'administration souhaite revoir ce plafond à la hausse, pour atteindre 800 dollars. « Pour des entreprises à Winnipeg qui commandent des pièces aux États-Unis, cela rendrait leur travail plus facile », juge l'ancien diplomate.

Colin Robertson estime donc qu'en deux jours et demi, la majorité des accords entre les pays seront trouvés. « Quand on lance les négociations d'un traité commercial, on commence par dire, "Ok, sur quoi peut-on se mettre rapidement d'accord?" ».

Resteront les points sensibles, comme la partie sur la résolution des différends, souvent évoquée. Celle-ci prévoit des dispositions en cas de désaccords lors d'un échange commercial.

« Nous ne sommes pas d'accord avec les Américains là-dessus. Ils veulent revoir ce passage du traité, qui nous donne un traitement équitable devant les cours américaines. Nous ne voulons pas revenir en arrière. »

L'ancien diplomate pense que ces négociations dureront au moins jusqu'à Noël.

AGRANDISSEMENT DES LAGUNES À LA BROQUERIE

« Un bon problème à avoir »

En 2006, la Municipalité rurale de La Broquerie avait une population de 3 659 habitants. Dix ans plus tard, le recensement de 2016 en dénombrait 6 076. D'où la nécessité d'améliorer les infrastructures clés, notamment les lagunes qui assurent l'assainissement des eaux usées.



Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Lewis Weiss, le préfet de la Municipalité rurale de La Broquerie est clair : « Il était devenu urgent d'agrandir nos lagunes pour eaux usées. Il y a deux ans, la Province nous a souligné que notre système était à pleine capacité. On ne pouvait plus autoriser des nouvelles mises en chantier jusqu'à ce qu'on règle le problème des eaux usées. Au fond, c'est un bon problème à avoir. La municipalité a connu une croissance commerciale et résidentielle extraordinaire, grâce en grande partie au développement de l'entreprise HyLife, qui a démarré un boom économique important. »

Le projet d'agrandissement des lagunes coûtera près de huit millions $, et se complètera en deux étapes. La toute première a été financée par la Municipalité et le Fédéral, dans le cadre du Nouveau fonds chantiers Canada. La deuxième étape sera financée par la Municipalité et tout probablement le gouvernement provincial.



photo : Daniel Bahuaud

Lewis Weiss, le préfet de la Municipalité rurale de La Broquerie, sur le terrain de construction des nouvelles cellules de la lagune. Cette phase du projet, qui permettra de nouvelles mises en chantier, sera complétée dès l'automne.

Lewis Weiss explique : « La première phase, qui est en cours, comprend la construction de deux nouvelles cellules. Ces cellules s'ajouteront aux deux qui ont été construites en 1978. De plus, nous installons présentement un système de pompage et d'aération qui permettra d'oxygéner les nouvelles cellules. C'est une première étape nécessaire à la purification des eaux usées. »

La deuxième étape du projet sera réalisée en 2019. L'eau aérée sera canalisée vers un marécage artificiel situé à quelques kilomètres de la lagune.

« Nous avons obtenu beaucoup de conseils de Native Grass Solutions, l'organisme d'expertise de Canards Illimités Canada. Le marécage aura des quenouilles et autres plantes qui absorberont les phosphores. Au bout du processus, l'eau purifiée sera plus propre et potable que celle qui sort du robinet. »

En outre, les déchets solides seront enlevés périodiquement des cellules. Lewis Weiss indique que ces restes pourraient bel et bien être recyclés un jour à La Broquerie. « J'ai visité une usine de transformation de déchets solides à Gatineau, au Québec. Les déchets sont comprimés en petits pellets qui servent d'engrais pour le jardinage. À Gatineau, les pellets sont offerts gratuitement aux résidents de la ville. Je souhaite qu'un jour on puisse offrir un service semblable dans la région. »

LE COUPLE AUX 200 BEAGLES CHAMPIONS

RETROUVEZ LE PORTRAIT DE FRIEDA ET BRANKO SUR LA-LIBERTE.CA

Un couple qui a du chien

Leur réputation d'éleveurs de beagles a fait le tour du monde. Depuis 45 ans, Branko et Frieda Krpan élèvent ces chiens de chasse dans leur ferme située près de Saint-Laurent. Et depuis 45 ans, les *Branko's Beagles* se démarquent dans toutes les compétitions d'Amérique du Nord. Rencontre avec un couple qui ne compte plus les prix remportés.

Valentin CUEFF
presse2@la-liberte.mb.ca

En 2015, le Club Canin Canadien (CCC), qui encadre l'enregistrement des chiens de race au Canada, souhaitait décerner un Prix de maître d'élevage à Branko et Frieda Krpan. Pour recevoir un tel honneur, il est nécessaire d'avoir au moins 20 chiens champions à son actif. Or, le couple de Saint-Laurent compte plus de 200 beagles sortis vainqueurs de compétitions.

Ces deux amoureux des animaux se sont rencontrés à Winnipeg en 1969. Un mois plus tard, ils emménageaient ensemble. Passionnés par la chasse, ils se sont mis à la recherche d'un compagnon canin pour les assister dans cette activité.

L'éleveuse de beagles raconte : « On voulait un chien qu'on pouvait avoir dans la maison, qui ne soit pas trop grand, qui pourrait venir chasser avec nous, et qui n'aurait pas le poil long. Alors, on a arrêté notre choix sur le beagle. Et c'est comme ça que tout a commencé. »

La première s'appelait Léa. Des centaines d'autres beagles lui ont fait suite.

« Léa a beaucoup voyagé avec nous. Un jour, on l'entraînait à chasser le lapin dans les environs de Toronto. On a alors vu cet homme sortir de la forêt avec une demi-douzaine de beagles. Nous étions fascinés. Nous adorions l'idée d'avoir un groupe de chiens. »

En 1974, les Krpan possèdent déjà une douzaine de beagles lorsqu'ils décident de s'installer dans une ferme à Saint-Laurent, avec leurs deux enfants. Ils racontent avoir commencé l'élevage à cette époque. « Les gens nous en demandaient. Et nos chiens ont commencé à gagner lorsqu'ils étaient présentés en compétition », explique Frieda Krpan. Son compagnon renchérit : « Nos beagles gagnants ont été notre meilleure publicité. Le succès est venu rapidement. »

Durant ces compétitions, les chiens sont évalués par des juges, principalement sur leurs capacités de chasse. L'éleveuse vante la qualité de leurs compagnons canins : « Tous nos chiens sont enregistrés au CCC. Pour cela, les chiens doivent répondre à des standards et être de bons chasseurs. Et parce qu'on est très stricts dans notre façon d'élever, nos chiens ont commencé à se faire remarquer. »

Très rapidement, les *beaglers* – nom donné aux amateurs de beagles – se montrent intéressés par les *Branko's Beagles*. Comment le couple explique-t-il ce succès? Sans prétention, Branko Krpan déclare qu'ils sont tout simplement doués pour l'élevage. « Quand j'étais jeune, je voulais jouer de la guitare. J'ai essayé tellement de fois et je n'y arrivais pas. C'est parce que je n'étais pas fait pour ça. »



photos : Gavin Boutroy

Branko et Frieda Krpan ont commencé à élever des beagles dans les années 1970, et se se sont depuis démarqués à l'échelle mondiale pour la qualité de leurs chiens.

« Pour faire de l'élevage, vous devez avoir ce talent en plus qui fera de vous de bons éleveurs. Il se trouve que nous avons tous les deux le talent pour élever des animaux. Il faut simplement avoir l'œil pour certaines choses. »

La taille du chien, son endurance… Au premier coup d'œil, le couple Krpan reconnaît les défauts et qualités de leurs chiens. « Il faut avoir un œil critique et comprendre qu'aucun chien n'est parfait, comme il n'existe personne de parfait. On peut toujours les améliorer. Alors quand on fait un élevage, on espère, en croisant des chiens, avoir un descendant qui dépasse les qualités et défauts de ses parents. »

Depuis, les beagles du couple Krpan ont fait la une de magazines spécialisés et leur marché s'est étendu, des États-Unis à l'Europe. Le transport du chien à lui seul reviendrait à 1 500 $. Mais leurs clients n'adopteraient pas des beagles d'ailleurs.

« Quand les gens vont à des épreuves de terrain, ils veulent un chien gagnant. Et si le chien gagnant est un "*Branko's Beagle*", alors ils veulent un beagle de Branko. C'est comme ça. C'est difficile d'être au sommet. Mais nous sommes au sommet depuis longtemps maintenant », estime Branko Krpan.

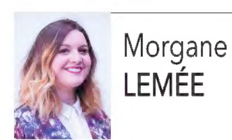
Pourtant, la retraite n'est pas loin. L'éleveur ajoute : « Nous sommes en quelque sorte au crépuscule de notre carrière. Nous avons toujours entre 50 et 60 chiens, parce qu'il faut une large base génétique pour un bon élevage. Mais on réduit les nombres. »

En attendant, les standards des Krpan ont encore de beaux jours devant eux : l'un de leurs trois enfants souhaite prendre leur suite. « C'est un choix difficile. Mais notre fils adore chasser. Donc on travaille sur la transition. »

MÈRE, GRAND-MÈRE ET BIENTÔT PILOTE D'AVION

Osez rêver, osez voler

Pour Rolande Kirouac, aucun obstacle n'est infranchissable. Grand-mère de deux petites filles, l'experte en yoga du rire a attendu ses 60 ans pour commencer son apprentissage de pilote d'avion.



Morgane LEMÉE
presse5@la-liberte.mb.ca



photos : Morgane Lemée

La tête dans les nuages, les pieds bien sur terre, Rolande Kirouac est en phase d'apprentissage pour être pilote d'avion. Encore un peu de patience et bientôt, ce sera capitaine Kirouac aux commandes.

Voler, Rolande Kirouac en rêve depuis très longtemps. « À l'école secondaire, je rêvais déjà d'être pilote. Et je ne l'ai jamais fait. Aujourd'hui, il n'y a aucune raison qui m'en empêche. »

Rolande Kirouac se sent gênée de partager son histoire. Ce défi, elle le relève pour personne d'autre qu'elle-même. Au fond, se cache tout de même un message pour le reste du monde. Ce courage pourrait en inspirer plus d'un. « Je tiens à dire qu'il n'est jamais trop tard pour commencer quelque chose. Jamais. Osez rêver. C'est ça la vie. C'est un défi après l'autre et c'est continuer d'apprendre. »

Pour cette francophone originaire de La Broquerie, il n'y a pas d'âge pour apprendre. Car apprendre veut dire être en vie. Cet objectif reflète une belle philosophie. « Vieillir ne veut pas dire arrêter d'apprendre. Au contraire! C'est ça qui nourrit, qui rend vivant. Jusqu'à quel âge on va vivre de toute façon? Est-ce que cela a vraiment son importance? Je ne pense pas. Parce qu'on vit maintenant. Alors c'est maintenant qu'il faut le faire! »



Ce nouveau défi met la patience de Rolande Kirouac à rude épreuve. Car passer son brevet de pilote d'avion demande du temps. Première étape : passer l'examen PSTAR, ainsi que l'examen d'opérateur radio et une visite médicale spécialisée. Puis tant d'autres critères de sélection. Mais cela ne va pas décourager Rolande Kirouac, bien au contraire. « J'ai réussi toute la première étape. Oui, c'est beaucoup de temps et d'apprentissage. La plupart des gens me disent que ça va être difficile. Pour eux, peut-être, mais pour moi, non! »

Après la théorie, il faudra environ 40 heures de vol pour arriver au bout de la formation pratique. « Je suis constamment impressionnée. Il y a beaucoup de choses sur lesquelles je m'interrogeais, en tant que passagère d'avion. Maintenant, je comprends tout. C'est fascinant! »

Pour couronner le tout? Rolande Kirouac a peur du vide! Ce défi, c'est aussi pour aller au-delà de ses peurs, de ses limites. Pour se surpasser. « J'ai toujours été un peu craintive et très prévoyante. Oui, je vais suivre mes rêves et me lancer dans de grands projets, mais toujours en étant très consciencieuse. Il faut s'avoir s'apprivoiser. »

L'apprentie pilote suit sa formation avec l'école Harv's Air, basée à Steinbach et St. Andrews. Une de ses mentors est Jill Oakes, qui, quand elle n'est pas professeure à l'Université du Manitoba, est pilote de son propre avion. « Jill aide les femmes à s'intégrer dans le monde de l'aviation. C'est une des raisons pour lesquelles je suis encore plus fière de faire ceci. Je veux vraiment faire partie de cette mission et montrer que les femmes ont tout autant leur place dans ce milieu. »

Débordante d'énergie, rien n'arrête Rolande Kirouac. Ses rêves et son ambition n'ont pas de limites. Son but ultime? Obtenir le permis de pilotage pour vol privé et celui d'hydravion. « Je m'y vois déjà. Je vais décoller de Winnipeg avec mon avion, aller dans le Nord pour atterrir quelque part sur un lac, sortir ma canne à pêche, attraper un poisson, revenir à la maison et le manger pour souper! Et pourquoi pas? »

CULTUREL

DU QUÉBEC AU FLAMENCO ANDALOU



Philippe Meunier, l'Espagne au bout des doigts

Présent cette année sur la scène du pavillon espagnol de Folklorama, Philippe Meunier y rythmait des soirées aux notes andalouses. Sa guitare comme compagne, il y interprète une musique qui lui colle aujourd'hui à la peau : le flamenco.


Léo GAUTRET
presse1@la-liberte.mb.ca



photo : Léo Gautret

Présent cette année sur la scène du pavillon espagnol de Folklorama, Philippe Meunier y dévoilait ses talents de guitariste flamenco.

Ce jeudi matin, Philippe ouvre timidement la porte de sa maison. Ses lourdes paupières lui réclament de retourner sous la couette. La veille, il jouait sur la scène du pavillon espagnol pour la quatrième soirée du festival Folklorama. « J'accompagne la danse et le chant pendant 45 minutes chaque soir pendant une semaine. On rentre souvent assez tard. » Une fatigue apparente qui s'envole aussitôt la guitare sortie de son étui.

Entrée dans sa vie par la porte du hasard il y a 21 ans, la musique flamenco rythme désormais son quotidien. Né au Québec, Philippe grandit dans une atmosphère mélomane. « J'ai été exposé très jeune à toutes sortes de musiques du monde. Mon père écoutait de la musique brésilienne, de la musique classique et du flamenco. J'ai toujours vraiment aimé le flamenco, mais je ne comprenais pas comment ça fonctionnait. »

Diplômé de l'Université Laval au Québec en guitare classique, c'est à l'âge de 26 ans, alors qu'il enseigne aux études préparatoires de l'Université de Regina, que le musicien succombe aux mélodies hispaniques. « Pendant un de mes voyages, j'ai fait la rencontre de personnes qui revenaient d'Espagne. J'ai eu tout de suite envie d'accompagner la danse flamenco. De fil en aiguille, j'ai commencé à accompagner la danse, et puis j'ai appris un peu plus la structure du flamenco. Tout est lié dans le flamenco. Le chant, la danse et la guitare. »

Un début d'idylle qui le suit jusqu'à Winnipeg, où il poursuit son apprentissage aux côtés d'une danseuse de flamenco. « J'ai commencé à jouer pour elle, pour ses classes, pour des spectacles, et depuis ce temps-là ça n'arrête pas. » Toujours professeur de guitare, Philippe Meunier se produit sur scène toute l'année au Manitoba. L'an passé, il reçoit une bourse du Conseil des arts du Canada, du Manitoba et de Winnipeg pour aller perfectionner son flamenco en Espagne pendant l'été 2016. « Là-bas c'est comme une façon de vivre à part entière. » Un voyage qui lui aura notamment permis d'approfondir la technique du *golpe*, qui implique d'utiliser tout l'instrument pour produire du son en frappant la caisse de la guitare.

De quoi lui donner la légitimité pour représenter ce pan de la culture ibérique pour la deuxième fois à Folklorama. « Le festival me donne l'opportunité de rencontrer des gens d'origine espagnole qui organisent le pavillon. Des personnes qui jouent un peu de guitare, et qui ont une histoire. » Des rencontres qui le rapprochent toujours un peu plus de l'Espagne, et nourrissent inlassablement ses inspirations musicales.

Sudoku

PROBLÈME N° 564

				4		6		
		5			6	3		2
8	4				3		1	
				6	5			8
3					4			5
			8				9	4
	9							
				7	1			
2		1						

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres de 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

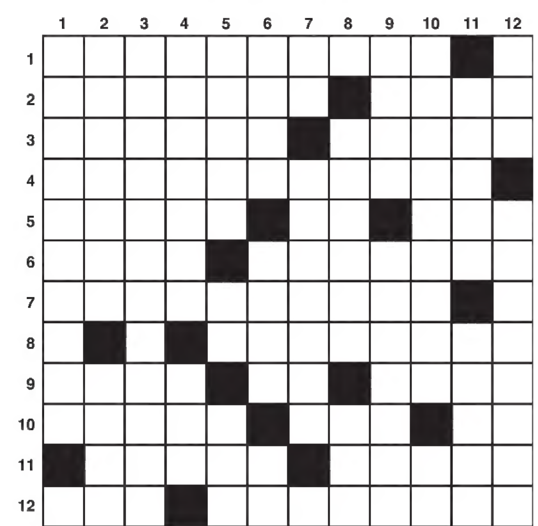
Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres de 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**

RÉPONSE DU N° 563

9	6	7	5	8	4	3	1	2
8	3	4	2	9	1	7	6	5
5	1	2	3	6	7	8	9	4
4	8	3	9	1	2	5	7	6
6	9	1	7	5	8	4	2	3
2	7	5	4	3	6	1	8	9
7	2	6	8	4	5	9	3	1
1	4	9	6	7	3	2	5	8
3	5	8	1	2	9	6	4	7

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 933



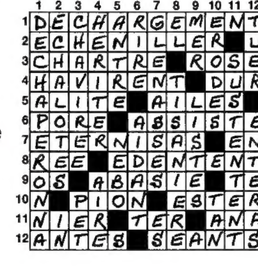
HORIZONTALEMENT

1- Personne qui commet des péchés.
2- Magistrat municipal. – Rugueux.
3- Bois de lit. – Liquide sucré.
4- Vomissements de sang.
5- Nez. – Altesse royale. – Prénom masculin.
6- Principes fondamentaux. – Articulée de manière à pouvoir être repliée sur soi.
7- Rapt.
8- Infinis.
9- Combat singulier. – Personnel. – Fît usage de quelque chose.
10- Aller çà et là, à l'aventure. – Habitant. – Infinitif.
11- Relatif à la neige. – S'est posé sur la lune.
12- Venue au monde. – Recouverte d'un papier peint.

VERTICALEMENT

1- Oxyde naturel d'uranium.
2- Niveau, stade. – Sporange des mousses.
3- Querelle peu sérieuse.
4- Appelasse de loin. – Unité monétaire.
5- Pare à quelque chose de nuisible. – Cale. – Pingre.
6- Cérémonial. – Brise. – Personnel.
7- Personnel. – Battit, rudoya.
8- Classer par importance. – Mois de Marie.
9- Es instruit dans quelque chose. – Qui reviennent chaque année.
10- Faux besoin d'aller à la selle, soudain et douloureux. – Coutumes.
11- Se dit des préparations où il entre des roses rouges. – Duvet.
12- Pied de vigne. – L'un des royaumes de la France.

RÉPONSES DU N° 932



LES QUATRE VISAGES DU PAVILLON CANADIEN-FRANÇAIS

Comme une évidence

Pour la 48e année, Folklorama illumine les quatre coins de Winnipeg. Entre spectacles et gastronomie, c'est une explosion de découvertes et de saveurs que nous offre le plus long festival multiculturel du monde. Le pavillon canadien-français ne déroge pas à la règle. Un pavillon, une culture, et ses quatre ambassadeurs.



photo : Morgane Lemée

De gauche à droite : Marièeve LaFlèche et Julie Desrochers, ambassadrices adulte, Cory Schwab et Amélie Sorin, ambassadeurs jeunesse du pavillon canadien-français, lors de son ouverture au CCFM, le 13 août.

Morgane LEMÉE
presse5@la-liberte.mb.ca

Parmi les quelque 160 ambassadeurs de Folklorama, quatre ont pour mission de représenter la culture canadienne française. Mais qu'est-ce que c'est, en fait, un ambassadeur? Pour Julie Desrochers, ambassadrice adulte du pavillon canadien-français, cela va plus loin que faire de la promotion pour son pavillon. « Être ambassadeur, cela veut dire représenter sa culture et savoir intriguer et informer les gens à ce sujet. Je suis très fière de ce rôle, et c'est un plaisir d'aller visiter les autres pavillons et leur parler de ce que l'on a à offrir. »

Cette année marque la troisième expérience de Julie Desrochers en tant qu'ambassadrice. Alors, ce rôle, elle le connaît bien. Et elle ne s'en lasse pas. « Il y a des incontournables chaque année. Ce que j'aime, c'est le succès du sucre à la crème. Pour la plupart des gens qui découvrent notre pavillon, cette chose sucrée qui fond dans la bouche est un souvenir mémorable! »

Un ambassadeur, c'est évidemment un connaisseur. Adulte ou plus jeune, peu importe, l'important, c'est l'amour de sa culture. Amélie Sorin, ambassadrice jeunesse du pavillon canadien-français 2017, en est un bel exemple. Membre de la famille officielle des Voyageurs de 2015 à 2016, elle a, depuis, un lien particulier avec le célèbre festival d'hiver. Elle vit aussi sa culturelle à travers la gigue traditionnelle, qu'elle danse avec la troupe jeunesse de l'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge.

L'année passée, sa sœur, Catherine Sorin, était ambassadrice. « Je l'ai accompagnée et ça m'a vraiment attirée. Je suis très honorée de représenter le pavillon canadien-français à mon tour! J'aime particulièrement aller voir les autres pavillons et découvrir leurs différentes cultures. C'est important de montrer aux gens toutes les différences culturelles et de rappeler pourquoi ce festival existe. Pour ne pas les oublier et les partager. »

Comme entraîneuse à la Ligue d'improvisation du Manitoba, guide-interprète au Musée de Saint-Boniface, ou bien agente de projet au Conseil jeunesse provincial, à seulement 23 ans, Marièeve LaFlèche a déjà contribué à de nombreux organismes de la communauté francophone. « Je suis très fière de ma culture canadienne-française. Je cherche toujours de nouvelles opportunités de m'exprimer en français et de contribuer à l'épanouissement de ma communauté. »

Alors, pour elle, postuler pour être ambassadrice adulte du pavillon canadien-français était une évidence. « La culture canadienne-française représente l'accueil et la joie de vivre. Cette année, on pourra retrouver à notre pavillon beaucoup d'histoire, de la danse folklorique et, évidemment, de la bonne bouffe! »

D'autres, comme Cory Schwab, pensent que ce rôle est une excellente occasion d'apprentissage. « On devient conscient du monde qui nous entoure. Cela permet aussi d'être plus à l'aise de parler en public. J'apprends beaucoup! »

L'élève en 11e année au Collège régional Gabrielle-Roy est ambassadeur jeunesse pour la première fois. Célébrer, danser, avoir du fun… Il promet une grande fête au pavillon canadien-français! « Je trouve cette atmosphère tellement plaisante. Ce que je préfère, c'est interagir avec les gens, apprendre leurs histoires et partager les nôtres. »

L'année prochaine, le pavillon canadien-français fêtera ses 40 ans. Entre deux parts de tourtière, il est possible de retrouver ces quatre ambassadeurs 2017 au Centre culturel franco-manitobain du 13 au 19 août. (1)

(1) CCFM, 340, boulevard Provencher. Pavillon ouvert de 17 h 30 à 23 h. Trois spectacles par soir : 18 h 45, 20 h 15 et 21 h 45. Prix d'entrée régulier : 6 $. Plus d'information sur les tarifs : www.folklorama.ca

SPORT

Gaël Shindano, comme un poisson dans l'eau

« Sa force, c'est sa détermination »

1 :11.97. C'est le temps avec lequel Gaël Shindano remportait le 8 août la médaille de bronze du 100 m style libre des Jeux spéciaux. Atteint d'autisme, le nageur excelle dans l'eau comme dans la vie pour défendre les couleurs de l'Ontario.


Elisabeth VETTER
presse7@la-liberte.mb.ca

La poignée de main, d'abord hasardeuse, se fait franche. Accompagné ce jour-là de son père, Guylain, le jeune Gaël se concentre sur ce qui l'entoure. Assis, il tend l'oreille, jouant tantôt sur sa console de jeux, tantôt admirant le contenu d'une petite pochette de velours noir qu'il conserve précieusement. Le 8 août, il remportait le contenu de cette pochette et grimpait sur le podium. Le même jour, ce nageur ontarien atteint d'autisme performait son meilleur temps sur le 100 m style libre : 1 : 11.97.

« Il a toujours aimé nager. Petit déjà, il ne voulait pas quitter la baignoire lorsqu'il prenait le bain. C'était un véritable poisson! », tranche son père qui s'exprimera aujourd'hui pour lui. Gaël fait partie des autistes que l'on qualifie de « non-verbaux ». Pourtant, jamais l'athlète ne manque de communiquer. Ses émotions, sa joie. Sa fierté aussi, comme lorsqu'il sort sa médaille de bronze de son écrin pour finalement la passer au cou. « Nous avons commencé par l'emmener à la piscine à Gatineau, pour le loisir. Comme sa mère et moi avons remarqué son intérêt, nous l'avons inscrit à l'Ottawa Swim Club. Lorsque nous étions partis en vacances en Floride, il passait tout son temps dans l'océan avec son frère. C'était une évidence », se remémore Guylain Shindano, retraçant ainsi la genèse de cet amour pour l'eau.



photo : Elisabeth Vetter

Gaël Shindano, nageur ontarien atteint d'autisme, remportait le 8 août la médaille de bronze du 100m style libre aux Jeux spéciaux.

L'eau comme ouverture

À mesure, Gaël s'entraîne dur. De 3 à 4 heures par semaine, ce sont maintenant 12 heures hebdomadaires qui façonnent peu à peu ce champion des lignes d'eau. « La natation, c'est un sport très dur. Tu peux être bon, mais pas nécessairement en mesure de gagner », analyse le père de Gaël. Le sportif a décidé, lui, d'être plus que bon. Tant et si bien qu'en faisant tant progresser sa technique et sa rapidité, il s'ouvrait de plus en plus aux autres. « Certains enfants autistes apprécient énormément le contact avec l'eau. En commençant les compétitions, Gaël s'est socialisé, nager c'est un sport d'équipe comme un sport individuel. Il a appris à suivre les instructions, car en natation, les règles sont les mêmes pour tout le monde. »

En 2008, c'est dans le grand bassin qu'il plonge, lorsqu'il dispute ses premières longueurs face à d'autres nageurs. Entre les battements et les ondulations, sa vitesse est remarquée par les entraîneurs. Son père, Guylain Shindano, le certifie : « Sa force, c'est sa détermination ». Son autre atout? Sa capacité d'adaptation. Pour suivre les consignes, Gaël est entouré d'entraîneurs, mais aussi d'un papa très présent qui prend le temps de lui expliquer les mouvements par une combinaison gestuelle. « Si la majorité des instructions et des compétitions se font en anglais, sa langue maternelle est le français. J'essaie de tout lui traduire, même s'il comprend la majorité des directives », reprend-il.

Alors que la fin mai 2017 pointait son nez, la famille Shindano apprenait la sélection de sont champion pour les Jeux du Canada. « Il avait fait de très bons résultats lors des camps de sélection en mars 2016 et s'était classé 1er aux épreuves de Brantford (Ontario, ndlr). On savait qu'il y serait, ce n'était qu'une question de temps », témoigne encore Guylain. Et de reprendre : « Ses *coaches* voulaient qu'il pousse et il a poussé. Il s'est habitué à cette réalité, celle de la compétition. Là où il bombarde toute son énergie, c'est en style libre ». Tant d'énergie que ce 8 août, il parvient à se placer derrière Jesse Shade de Colombie-Britannique, ainsi que Wesley Wilks, d'Alberta avec des temps respectifs de 1 : 00.33 et 1 : 06.47 sur le 100 m style libre.

Le 13 août, le duo père-fils reprendra l'avion direction Ottawa, une semaine riche derrière lui. « C'est dur parce qu'il faut se lever vers 5 h 30, qu'il y a les entraînements. Même si je suis fatigué, Gaël est en pleine forme dès le matin! Mais si c'est le minimum que je puisse faire pour l'encourager, alors je le fais. Et je me reposerai plus tard! », taquine Guylain Shindano. Assis juste là, Gaël admire toujours sa médaille. La première d'une compétition nationale. Et peut-être même, la première d'une longue série.








=4

=4

=9

Prix de l'Esprit de la Francophonie

PAS POSSIBLE SANS L'APPUI DE NOS PARTENAIRES...MERCI!





















LA MAISON DES ARTISTES VISUELS FRANCOPHONES









NORMAND LÉGER, MARATHONIEN DES JEUX DU CANADA

Un œil sur les jeunes étoiles canadiennes

Depuis 1969 et les premiers Jeux d'été du Canada d'Halifax, Normand Léger ne rate pas une occasion de venir au contact des jeunes athlètes canadiens. Cette année encore, le photoreporter néo-brunswickois à la retraite ne pouvait pas manquer l'occasion d'immortaliser un évènement qu'il a vu évoluer au fil des éditions.

Léo GAUTRET
presse1@la-liberte.mb.ca

À 66 ans, Normand Léger conclut un marathon que lui seul pouvait courir. En un mois, il aura couvert quatre compétitions différentes. Les Jeux de l'Acadie, de la Francophonie canadienne à Moncton-Dieppe, de la Francophonie internationale à Abidjan en Côte d'Ivoire, et ceux du Canada à Winnipeg. « Ce qui est intéressant c'est de rencontrer tous ces jeunes et de suivre leurs parcours. Ce sont des espoirs qui s'attendent à faire des carrières sportives, et d'autres qui n'iront pas plus loin que les Jeux du Canada. »



photo : Léo Gautret

Entraîné dans la spirale des Jeux depuis près de 50 ans, Normand Léger offre son regard avisé sur une compétition qu'il a vu évoluer au travers de son objectif.

Comme photoreporter, organisateur ou membre de mission de l'équipe du Nouveau-Brunswick, Normand Léger couvre cette année ses 16e Jeux. De quoi lui conférer un regard d'expert sur cette compétition. « J'étais aux premiers Jeux d'été en 1969 à Halifax. J'ai vu beaucoup grandir cette compétition. Lorsque l'on regarde la qualité des athlètes et des records qui sont établis, on s'aperçoit que le calibre évolue. »

Un évènement qui prend de l'ampleur, jusqu'à devenir un repère important pour les sportifs qui aspirent à une carrière internationale. « Pour plusieurs jeunes c'est souvent leur première grosse compétition. C'est une mesure pour eux. S'ils réussissent bien alors ça les encourage. C'est un tremplin qui leur permet de faire le saut. À chaque édition, il y a un ou une athlète qui se démarque, et que personne n'attendait. C'est ce qui m'a le plus émerveillé jusqu'à présent : voir des athlètes inconnus faire le saut des Jeux du Canada, puis devenir des étoiles sur la scène mondiale. »

De jeunes étoiles qu'il a parfois vu naître au cours de cette quinzaine. « Sidney Crosby par exemple au hockey qui était aux Jeux du Canada d'hiver de Bathurst-Campbellton en 2003. On a vu plusieurs autres qui ont eu la chance de poursuivre leur carrière jusqu'aux Jeux Olympiques comme Geneviève Lalonde (athlète détenant le record canadien du 3 000 mètres steeple féminin, NDLR), qui était à Rio l'été dernier. »

Un tremplin pour les jeunes sportifs, mais aussi pour les villes hôtes qui se dotent de nouveaux atouts, précieux pour leur politique sportive. « À Winnipeg les installations sont super, comme le Centre du sport pour la vie où j'ai pu suivre des matchs de basket. C'est un legs qui permet de développer des installations sportives et culturelles, qui seront ensuite offertes aux jeunes. L'évènement donne aussi l'envie à des gens de s'engager, et de devenir entraîneur pour des athlètes de haut niveau. »

Un ensemble qui entre donc dans un processus global de développement de l'offre sportive canadienne.

Ses 16es Jeux du Canada achevés, Normand Léger demeure motivé à poursuivre une passion toujours plus dévorante, révélée il y a près de 50 ans. « J'aime ça et ça motive donc je n'ai pas l'intention d'arrêter tout de suite. C'est un projet de retraite pour moi. Dans quatre ans les Jeux de la Francophonie internationale sont chez moi, à Dieppe-Moncton au Nouveau-Brunswick. » Aucun doute à avoir, il y sera.



photos : Léo Gautret

EMPLOIS ET AVIS



RECHERCHE

L'ÉCOLE SOFIYA est à la recherche **d'enseignant(e)s certifié(e)s** au niveau élémentaire. La connaissance de l'arabe serait un atout. Veuillez envoyer votre CV à ecolesofiyaschool@mts.net
386-

À LOUER

À LOUER 1ER OCTOBRE : Appartement de 2 chambres à coucher. 674,92 $/mois. Un occupant seulement. Eau et chauffage inclus. 271, Traverse. Tél. : 204-782-1712.
385-

RUE DESPINS : appartement spacieux avec une chambre à coucher, salon, salle à dîner et beau sous sol fini. Planchers de bois franc. Deux salles de bains, buanderie, grande cour avec jardin et patio. À partir du 1er septembre – 1 300 $. Tous les services compris. Non fumeur, pas d'animaux. Appelez Suzanne au 204-772-3668. Stationnement disponible.
387-

NOMBRE DE MOTS	20 mots et moins	21 à 25 mots	26 à 30 mots
Semaine 1	13,63 $	14,77 $	15,93 $
Semaine 2	21,71 $	24,04 $	26,35 $
Semaine 3	25,19 $	28,66 $	32,13 $
Semaine 4	28,66 $	33,29 $	37,93 $
Semaine 5	32,13 $	37,93 $	43,71 $
Semaine 6	35,62 $	42,56 $	49,51 $

Mot additionnel : 16¢ **Photo : 15,93 $**







Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 12 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

DIVISION SCOLAIRE VALLÉE de la RIVIÈRE-ROUGE
RED RIVER VALLEY SCHOOL DIVISION



Invite les candidat(e)s à poser leur candidature pour les postes temporaires suivants :

École Héritage
Contrat temporaire 83 %
(Du 5 septembre 2017 au 22 décembre 2017)
Matières et niveaux variés

École St. Malo
Contrat temporaire 100 %
(Du 5 septembre 2017 au 22 décembre 2017)
Français 7e-8e année

Date de fermeture : le 25 août à midi

Pour des détails complets, rendez-vous à : **www.rrvsd.ca**

Nous remercions tous les candidat(e)s mais seul(e)s les candidat(e)s sélectionné(e)s pour une entrevue seront contacté(e)s.



Vous êtes dynamique, créatif, aimable et vous aimez surtout vous amuser? L'équipe de la FPM vous recherche.
Ensemble nous offrons des services, des ressources et des programmes éducationnels et amusants pour nos familles.

Visitez notre site **www.lafpm.com** pour plus d'informations.

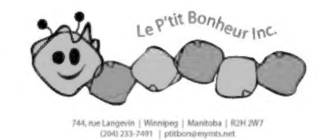
POSTE - Services aux membres
(Poste à temps partiel : environ 25 heures/semaine)

Qualités/compétences requises :

- aimer travailler avec les jeunes et les familles;
- posséder d'excellentes capacités de communication;
- avoir de l'entregent et aimer travailler en équipe;
- formation en jeune enfance serait un atout;
- expérience en programmation préscolaire/scolaire serait un atout;
- être disponible à travailler en soirée et les samedis.

Salaire : 15 $/heure

Veuillez faire parvenir votre lettre de présentation et C.V. à l'attention de Brigitte L'Heureux par courriel à dg@lafpm.com **avant le 29 août 2017.**



Le P'tit Bonheur Inc.

Le centre d'apprentissage et de garde d'enfants francophones lance un appel de candidatures pour combler le poste suivant :

ÉDUCATEUR(TRICE) EN JEUNE ENFANCE NIVEAU II
à temps plein débutant en septembre 2017

Veuillez aussi indiquer clairement, par écrit, en citant des exemples concrets votre expérience de travail auprès des enfants ainsi que votre maîtrise orale et écrite de la langue française.

Le/la candidat(e) idéal(e) doit démontrer des compétences en matière d'initiative, d'excellentes aptitudes pour le travail d'équipe, d'organisation, d'imagination, de débrouillardise, d'entregent et une aisance à communiquer avec efficacité.

La rémunération pour le poste sera évaluée selon l'échelle salariale émise par l'organisme MCCA pour 2016 - 2017.

Le P'tit Bonheur Inc. offre à ses employé(e)s plusieurs avantages sociaux, ainsi qu'un abonnement au régime d'épargne de retraite provinciale.

Nous remercions d'avance ceux et celles qui auront soumis une demande d'emploi, mais nous ne contacterons que les personnes choisies pour la prochaine étape de sélection.

Veuillez soumettre votre curriculum vitae et les coordonnées de trois personnes qui pourraient fournir des références de travail à :

Marie Rosset
Courriel : ptitbon@mts.net

Caisse Groupe Financier, une institution financière coopérative bilingue offrant une gamme complète de produits et services financiers par l'entremise de 27 centres de services au Manitoba, et sa filiale Télé-Pop, qui fournit les services informatiques et offre des solutions technologiques d'entreprise à la Caisse, sont à la recherche d'une personne pour combler un poste permanent occasionnel en soirée et/ou en fins de semaine:

OPÉRATEUR(TRICE) D'ORDINATEUR
au 301-205 boulevard Provencher à Winnipeg

Les responsabilités principales sont de surveiller les systèmes informatiques selon les protocoles établis, aviser les personnes ressources de toute anomalie et intervenir dans le dépannage des problèmes qui peuvent survenir, fournir l'assistance et le support à l'environnement informatique sur toute situation nécessitant une attention particulière, répondre aux appels téléphoniques et préparer le courrier interne.

Pour de plus amples renseignements:
www.caisse.biz/fr/carrieres/





« La Manitoba Teachers' Society se consacre à la sauvegarde et à la promotion du bien-être des enseignantes et enseignants, du statut de la profession d'enseignement et de la cause de l'éducation publique au Manitoba. » La MTS représente environ 15 000 enseignantes et enseignants manitobains répartis en 40 associations locales d'enseignantes et d'enseignants à travers la province.

En raison d'une retraite et d'une promotion au sein de notre organisation, la Société est présentement à la recherche de candidats.es afin de combler les 2 postes suivants :

ADJOINT.E ADMINISTRATIF.IVE BILINGUE

La Manitoba Teachers' Society est à la recherche d'une personne professionnelle et énergique pour combler un poste à temps plein d'adjoint.e administratif.ive bilingue. Cette personne jouira du travail en équipe et partagera une perspective positive tout en pourvoyant un appui administratif au sein de l'équipe du Bien-être du personnel enseignant. Cette personne sera chargée de la coordination et de la compilation de matériaux pour des ateliers, séminaires, congrès, réunions et activités sociales. De plus, elle sera chargée de la transcription et de la rédaction de la correspondance et des rapports. La candidate ou le candidat retenu.e devra détenir un diplôme de 12e année et avoir complété un programme technique et professionnel et avoir une expérience connexe minimum de deux ans. D'excellentes compétences langagières en français, à l'oral et à l'écrit, sont essentielles. D'excellentes compétences en dactylographie et une connaissance approfondie des logiciels Microsoft Office sont requises. Des compétences supérieures en communication, en organisation et en gestion du temps sont essentielles au succès de ce poste. Une attention aux détails et à la précision, et la disposition de compétences de service à la clientèle sont essentielles. La compréhension des conventions collectives et des pratiques de négociation collective sera considérée un atout.

Ce poste est couvert par les termes de la convention collective qui offre un ensemble complet d'avantages sociaux et d'excellentes conditions de travail. Le salaire annuel initial est 40 911 $. Les avantages sociaux comprennent des régimes payés par l'employeur d'assurance maladie, dentaire, de soins de la vue et d'assurance-vie, un programme d'aide aux employés et une place de stationnement fournie sans frais. De plus, aux termes de la convention collective, vous recevrez trois semaines de vacances, une semaine de travail réduite durant les mois d'été et un accès à des occasions de perfectionnement professionnel.

RÉCEPTIONNISTE ADMINISTRATIVE BILINGUE

La Manitoba Teachers' Society recherche une réceptionniste administrative bilingue. La personne qui occupera ce poste sera responsable de fournir un appui à la réception ainsi qu'administratif, dans les deux langues officielles, à la Manitoba Teachers' Society et à ses membres. Nous sommes à la recherche d'une personne qui aime travailler avec les gens, qui a une attitude positive et qui a l'habileté de travailler de façon indépendante dans un environnement débordant d'activités.

Le ou la candidat.e retenu.e devra détenir un diplôme de 12e année et avoir complété, avec succès, un programme en administration ou avoir un ou deux ans d'expérience connexe à titre de réceptionniste sur un standard à lignes multiples. Nous recherchons une personne qui possède des habiletés supérieures en communication bilingue ainsi qu'en organisation et en gestion du temps. Une maîtrise des logiciels de Microsoft Office et de la gestion de données, ainsi qu'une habileté supérieure en dactylographie sont requises. Une attention aux détails et à la précision, et la disposition de compétences de service à la clientèle sont essentielles au succès de ce poste.

Ce poste est couvert par les termes de la convention collective qui offre un ensemble complet d'avantages sociaux et d'excellentes conditions de travail. Le salaire annuel initial est 40 911 $. Les avantages sociaux comprennent des régimes payés par l'employeur d'assurance maladie, dentaire, de soins de la vue et d'assurance-vie, un programme d'aide aux employés et une place de stationnement fournie sans frais. De plus, aux termes de la convention collective, vous recevrez trois semaines de vacances, une semaine de travail réduite durant les mois d'été et un accès à des occasions de perfectionnement professionnel.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur demande accompagnée d'un curriculum vitae et les noms de trois personnes, comme référence, au plus tard **le lundi 28 août 2017 à 16 h** à l'adresse suivante :

Directrice des ressources humaines
The Manitoba Teachers' Society
191, rue Harcourt
Winnipeg (Manitoba) R3J 3H2
Télécopieur: 204-831-0877
Courrier électronique: recruitment@mbteach.org

La nomination de personnes sera effectuée en considération de la diversité de la population manitobaine.

Nous remercions toutes les personnes intéressées, cependant, nous communiquerons seulement avec les personnes retenues pour une entrevue.

www.mbteach.org

NÉCROLOGIE

Ernest Desrosiers



Paisiblement, en tenant la main de son épouse bien aimée depuis 65 ans, Ernest Desrosiers (89 ans) est décédé le vendredi 4 août. Il a été précédé par son fils Bernard et son petit-fils Donald. Il laisse dans le deuil son épouse, Yvonne ainsi que sa grande famille - 11 enfants - Marcel (Lucille), Agathe (Gabriel Arbez), Simone (Roger Normandeau), Marie, Claude, Marguerite (Raymond Simard), Paul (Lori), Tumina Pun (veuve de Bernard), Lucille (Robert Proulx), Hélène (Dennis St. George), Gabriel (Shelley) et Daniel (Nancy), 58 petits-enfants, 58 arrière-petits-enfants et deux arrière-arrière-petits-enfants.

Né le 25 février 1928, Ernest a grandi sur une ferme à Sainte-Geneviève, entouré d'amour par ses parents, Sauveur et Lucie Desrosiers et ses neuf frères et sœurs. Vers l'âge de 25 ans il a repris la ferme de son père. C'est avec passion et conviction qu'il a œuvré pendant une trentaine d'années, appuyé par son père, son épouse Yvonne, ses frères et ses enfants.

Il a épousé Yvonne Tétreault, originaire de Ross, le 20 octobre 1951 et elle l'a accompagné tout au long de sa vie, pendant plus de 65 ans et ce, jusqu'à son dernier souffle.

Ensemble, ils ont eu 12 enfants qu'ils ont couvert de tendresse. Ernest ne manquait pas un seul jour de l'an sans bénir chacun de ses enfants, gendres et brues. Tous passaient par ses mains et ses prières bienveillantes.

Ernest avait un sens de l'humour qui enchantait les convives à la table familiale. Il aimait rire et faire rire.

La période des récoltes était pour Ernest un temps de regroupement familial et de travail en équipe. Il brillait par son leadership. Il savait motiver les gens car ses valeurs étaient inspirantes et l'ambiance toujours au beau fixe.

Lorsqu'Ernest partait traire les vaches deux fois par jour, il ne manquait jamais de donner un baiser à sa chère Yvonne, donnant ainsi un bel exemple de l'amour qui doit régner dans un couple.

Ernest était un homme de services. Il se tenait toujours occupé à œuvrer pour sa communauté. Il a siégé sur de multiples comités : comme conseiller scolaire ou municipal par exemple.

Il était l'entraîneur apprécié de l'équipe féminine de softball, les Queen Bees et de multiples équipes de hockey à Sainte-Anne-des-Chênes.

« Cher époux, Dad, Pépère, tu nous manques déjà. La flamme que tu as placée dans nos coeurs en distillant ton amour et ta confiance continuera à briller car nous voulons rendre hommage à l'homme bon, intègre, généreux et engagé que tu étais. »

La famille tient à remercier le personnel de la Villa Youville pour ses soins chaleureux tout au long de son séjour de neuf ans.

Les dons à la mémoire d'Ernest peuvent être faits à la Villa Youville. Les funérailles ont eu lieu en l'église de Sainte-Anne, Manitoba. Les funérailles ont été organisées par le Salon Mortuaire Desjardins.



Assemblée générale annuelle de LA CHORALE DES INTRÉPIDES

le jeudi 14 septembre à 19 h
121, avenue Eggerton, Winnipeg
intrepides.manitoba@gmail.com

À noter : première répétition le jeudi 21 septembre à 19 h.



À VOTRE SERVICE